



Comité de pilotage PlateformCoop

23 mai 2023

Introduction

Luc Belval, président de l'Apes, rappelle la genèse du projet : l'ambition de départ était d'articuler développement local et économie numérique, même si cela présentait beaucoup d'inconnu. Dans la mesure où il a fallu respecter la maturation des acteurs, l'avancement a été plus lent que prévu. Mais les choses ont avancé, nous allons le voir aujourd'hui, ainsi que tout le travail qui reste à réaliser pour aller plus loin. L'économie numérique doit être elle aussi une économie solidaire.

Nicole Alix (Coop des Communs) : accompagne la structuration des modèles économiques dans les Communs, même s'il est difficile de savoir où commence et où finit la notion de « Communs ».

Les questions de la souveraineté numérique, de la maîtrise des outils numériques se posent pour transformer les modèles de consommation, de distribution... C'est pourquoi La Coop des Communs a lancé Plateformes En Communs en 2016 et que l'Apes nous a demandé d'accompagner PlateformCoop, qui reste une expérimentation unique en son genre. Notre travail sur les plateformes coopératives nationales nous a amené à les qualifier « d'infrastructures de coopération dans les territoires ». Avec PlateformCoop, on est dans l'apprentissage du lien local/national. Le cœur du projet est : quel modèle nouveau veut-on promouvoir dans le numérique avec les valeurs de l'ESS ? En sachant que les plateformes coopératives ne tirent pas leurs revenus des mêmes sources que les grandes plateformes classiques, et qu'elles ont donc besoin du soutien des collectivités.

Véra Vidal (doctorante Coop des Communs) : Si les plateformes coopératives ont des formes juridiques diverses (asso, scoop,...), elles partagent 5 principes :

- construction d'une communauté avec une gouvernance partagée
- partage de la valeur
- éthique des données
- production de Communs
- coopération

L'OCDE a sollicité la Coop des Communs pour éclairer au niveau international le rôle des plateformes coopératives, sur la qualité du travail d'une part et sur le développement local d'autre part.

Il ne suffit pas de financer des infrastructures techniques pour que ça fonctionne : l'important est de construire des communautés (faire en sorte que les usagers deviennent des contributeurs...) et d'assurer un travail d'articulation entre les plateformes et les collectivités : tout cela nécessite de travailler sur le temps long.

Joackim Lebrun (Apes) rappelle que ce projet inédit vient d'un écosystème qui a sollicité l'Apes pour en assurer le portage (depuis le 1/1/2022) et que le projet est financé par React-EU via la Région et par la DREETS jusque fin 2023.

Du 1/1/2022 au 23/5/2023) : point d'avancement (cf diaporama joint)

A. Les plateformes : réseau et communication

Diane Kraft (Tipimi/Apes) : il y a eu constitution d'un premier réseau de plateformes solidaires sur un territoire, qui a permis d'échanger, de partager des valeurs, d'asseoir nos fondamentaux, de se faire mieux connaître, d'élargir nos communautés respectives.

Deux objectifs de communication ont été séquencés :

- 1) communiquer sur le projet PlateformCoop (pour les collectivités territoriales, les porteurs de projets...) en année 1
- 2) communiquer sur le réseau de plateformes et ses services (pour le grand public), en année 2.

Un travail sur l'identité du réseau a été mené, en partenariat avec C'com, notre prestataire. A partir des valeurs que veulent promouvoir les plateformes, un choix final a été opéré collectivement : il s'agit de « Mon déclic, local et solidaire » pour le site internet du réseau (livré en octobre 23) et de « Rustine libre » pour le logiciel de réparation de vélo.



Des supports de communication ont été réalisés : plaquettes, roll-up, diaporamas, 36 articles sur le site (dont interviews des porteurs d'initiatives et de collectivités impliquées dans le parcours), rédaction et diffusion de l'AMI...

Participation à de nombreux événements à l'automne 2022 pour promouvoir le projet.

B. Les logiciels

Valentin Auzanneau (Cliss XXI/Apes) : Cliss XXI et Les Tilleuls ont formé un partenariat efficace.

L'objectif a été de créer des outils universels, réutilisables par d'autres (échanges de biens et de services/EBS ; réparation de vélos) et de supprimer des barrières, notamment financières liées au coût des investissements informatiques. Le logiciel pour la réparation de vélo, en créant une communauté de réparateurs qui élabore ses propres règles permet d'éviter « le travail en miettes » ou l'uberisation. Les logiciels seront livrés cet été pour l'EBS et en décembre pour la réparation de vélos.

C. les collectivités

Jean-Christophe Lipovac, élu Ville de Lomme : 5 collectivités sont engagées (MEL, Lomme, Hellemmes, Libercourt, CAHC).

Le sujet est encore à défricher : des ponts ont été construits entre les collectivités et les plateformes mais c'est un travail de longue haleine et la méconnaissance entre les deux mondes est encore prégnante.

Un travail sur un plaidoyer des acteurs publics a été engagé pour interpeller les collectivités sur leur positionnement souhaité, leur donner une posture sur les pratiques et modes de faire.

Gros sujet pour la suite de notre groupe de travail : l'ancrage territorial des plateformes pour construire un nouveau modèle de développement, la phase 2 sera celle de la consolidation, du passage à l'expérimentation et de l'ancrage territorial des PF.

Un effet d'entraînement au-delà du groupe actuel est à viser.

Caroline Paul (MEL) : évaluer et valoriser les plus-values des PF solidaires pour convaincre.

Benjamin Gueraud-Pinet (RTES) : Il y a un intérêt fort des collectivités pour le numérique, les plateformes, voire la question de la "souveraineté" économique avec parfois des effets négatifs (engouement sans prise de recul).

Une défiance réciproque existe : des collectivités par rapport à l'appropriation par des acteurs économiques du concept d'intérêt général ; des acteurs éco par rapport à l'appropriation par les collectivités des concepts de Communs.

Un cheminement est à faire de part et d'autre.

D. Les pratiques des plateformes

Marie-Anne Kantor et Claire-Marie Mériaux (Optéos). Des entretiens ont été menés avec les acteurs qui ont développé des plateformes (cf diaporama).

Un logiciel propriétaire représente un coût (financier mais aussi en motivation) du développement informatique et de sa mise à jour, la solution est le commun numérique.

L'intérêt des plateformes est de rechercher les effets de synergies (élargir la gamme), de créer des opportunités de création de multi-activités.

L'enjeu de la pérennisation, notamment des emplois, sur du temps long est récurrent (par opposition avec l'uberisation).

Les plateformes solidaires ont des modèles plus complexes que les plateformes classiques, du fait des enjeux de solidarité (modèles éco, outils techniques, gouvernance privée-publique, ...). Des communautés sont à conforter et à développer, avec des règles de gouvernance plus complexes que dans les modèles classiques, des liens sont à tisser entre plateformes et collectivités.

L'approche par les Communs est en fait plutôt une opportunité qu'une contrainte, même si ça prend du temps.

La diffusion des logiciels va contribuer à la digitalisation des territoires et l'approche par les Communs va permettre de nourrir ces territoires.

Débat / Réactions :

Émilie Bouvier Gissot (FCSN) : à partir de l'expérience centres sociaux connectés. CS et Tiers-lieux sont des lieux de proximité rendant possible l'accès aux plateformes par des usagers qui sont susceptibles d'en rester éloignés. Volonté de coopération avec le projet.

Diane Kraft (Tipimi) : Le numérique est un outil essentiel pour accélérer de nouvelles pratiques et c'est ça notre enjeu : le changement de pratiques. Il existe aussi un besoin de proximité géographique (et donc de lieux de rencontres et d'échanges).

Alexandre Tribolet (Région HdF) : Les plateformes solidaires sont un objet complexe au croisement de plusieurs thématiques (ESS, numérique, transitions) et donc difficiles à appréhender pour les techniciens et les élus.

L'aspect positif du projet PFCoop est qu'il a permis une acculturation qui reste à renforcer : il y a un enjeu de pédagogie auprès des collectivités, qui est un enjeu de politiques publiques. Expliquer le rôle des PF solidaires sur le développement territorial est un axe à développer.

Le bilan à ce jour est intéressant et des suites sont à envisager, dans un contexte différent (React-EU = plan de relance jusqu'à maintenant), avec un prisme différent (numérique ? REV-3 ?) ; des modes de financement différents (moins de ressources, plus de cofinancement attendu). Les ressources sont à centrer sur l'accompagnement, la conduite du changement, sur l'évaluation des impacts et moins sur le développement numérique lui-même (nombreux échecs constatés de market-places sans "chair").

Il faut illustrer ce que le numérique apporte à des territoires, à des entrepreneurs et toucher d'autres collectivités.

Nicole Alix, Coop des Communs : On parle de pédagogie, mais en fait, c'est de la fabrication de la compréhension qu'il s'agit, ce qui n'est facile à mettre en œuvre... Pour exemple, le CNFPT a demandé à Plateformes En Communs d'intervenir lors de son université d'été.

Joackim Lebrun, Apes : Pour les suites, il semble qu'il nous faille partir sur un budget plus modeste, développer la question des usagers et, à terme, créer une structure autonome pour laquelle il faudra laisser des perspectives de financement.

Luc Belval, Apes : Il nous faudra travailler en même temps sur la compréhension du système et sur sa structuration. Un 3ème comité de pilotage aura lieu fin 2023.

Présents :

- Valentin Auzanneau, Cliss 21.
- Alexandre Tribolet, Conseil régional Hauts-de-France
- Émilie Bouvier Gissot, Fédération des centres sociaux NpdC
- Charlotte Niewiadowski, Tilt
- Anthony Fagot, MEL
- Benjamin Gueraud-Pinet (RTES)
- Nicole Alix, la Coop de Communs
- Véra Vidal, la Coop de Communs
- Héloïse Lefranc, ville de Libercourt
- Pablo Parra, Les Boîtes à vélo / La Bici
- Jean-Christophe Lipovac, Ville de Lomme
- Mabrouck Zouareg, Ville d'Hellemmes
- Martin Demey, M2M
- Caroline Paul, MEL
- Luc Belval, Apes
- Diane Kraft, TIPIMI
- Claire-Marie Meriaux, Opteos
- Marie-Anne Kantor, Opteos
- Pascal Desreumaux, Dominique Dupont, Sylvine Lazzore, Joackim Lebrun, Christine Masse, Marie-Charlotte Woets, Apes